

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA CHAUDIÈRE, TENUE LE LUNDI 19 AVRIL 2021, À 19H00, EN MODE VIRTUEL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Martin Sévigny, directeur général
M. Jean-François Savard, directeur Soutien à la direction générale
Mme Mélanie Couture, conseillère communication et vie associative
Mme Emanuelle LeBlanc, agente communication et vie associative
Mme Émilie Landry, adjointe à la direction générale

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la caisse, souhaite la bienvenue aux membres présents virtuellement à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de la Chaudière. Elle présente ensuite les gens qui collaboreront avec elle à différents moments durant l'assemblée, soit Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, Monsieur Martin Sévigny, directeur général, Madame Lucie Leclerc, secrétaire du conseil d'administration qui agira à titre de secrétaire d'assemblée et Messieurs Christian Giroux et Pierre Boulanger, administrateurs au Conseil d'administration. Elle souligne également la présence des invités spéciaux.

Par la suite, Madame Couture donne quelques précisions sur la période de votation. Certains votes auront lieu en direct, alors que d'autres seront en mode différé après l'assemblée et rappelle que seuls les membres de plein droit de la caisse admis depuis au moins 90 jours peuvent proposer ou appuyer une proposition et voter.

Monsieur Bissonnette poursuit en présentant un vidéo de Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Enfin, Madame Couture cède la parole à Monsieur Bissonnette. Ce dernier souhaite la bienvenue aux membres à cette assemblée de la Caisse Desjardins de la Chaudière et déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

Monsieur Bissonnette poursuit en mentionnant qu'il est maintenant le temps de nommer les deux (2) scrutateurs de l'assemblée. Il suggère Madame Émilie Landry et Monsieur Jean-François Savard afin d'agir comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec les moyens techniques utilisés.

Monsieur (retiré) propose l'adoption de cette recommandation et Madame (retiré) l'appuie.

Madame Couture demande le vote pour la nomination des scrutateurs et Monsieur Bissonnette déclare la proposition de nommer Madame Émilie Landry et Monsieur Jean-François Savard scrutateurs adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

À ce stade-ci Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, invite Madame Lucie Leclerc, secrétaire, à faire la lecture de l'ordre du jour, qui se détaille comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2019
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2020

5. Rapport du conseil d'administration
6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Présentation des résultats

7. Rappel annuel au 31 décembre 2020
8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
9. Évolution des habitudes de consommation
10. Période de questions au conseil d'administration

11. Présentation des scénarios en vue de la votation
 - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM

Élection

12. Rapport du comité de mise en candidature
13. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs
14. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Après la lecture, Monsieur Bissonnette remercie Madame Leclerc et demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter cet ordre du jour.

Madame Couture demande le vote pour l'adoption de l'ordre du jour et Monsieur Bissonnette déclare la proposition de l'ordre du jour adoptée à 98.65% des votes, ce dernier ne devant pas faire l'objet de modifications au cours de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2019

Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président, propose la lecture d'un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2019. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) de lire le résumé.

Madame Couture demande le vote pour la lecture du résumé et Monsieur Bissonnette déclare la proposition adoptée à 98.78% des votes.

Il invite donc Madame Lucie Leclerc, secrétaire, à en faire la lecture.

Par la suite, Monsieur Bissonnette demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter le procès-verbal, tel que présenté.

Madame Couture mentionne avoir reçu une question à savoir combien de membres étaient présentés en ligne. Elle déclare qu'il y a 126 membres actuellement connectés à l'assemblée.

Ensuite, Madame Couture demande le vote pour l'adoption du procès-verbal et Monsieur Bissonnette déclare son adoption à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2020

Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du conseil d'administration, propose la lecture d'un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 2020. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) de lire le résumé.

Madame Couture demande le vote la lecture du résumé et Monsieur Bissonnette déclare la proposition adoptée à 98.64% des votes.

Il invite donc Madame Lucie Leclerc, secrétaire, à en faire la lecture.

Par la suite, Monsieur Bissonnette demande une proposition pour l'adoption du procès-verbal. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter le procès-verbal, tel que présenté.

Madame Couture demande le vote pour l'adoption du procès-verbal et Monsieur Bissonnette déclare son adoption à l'unanimité.

5. Rapport du conseil d'administration

Tout d'abord, Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la caisse, présente les membres du conseil d'administration. Elle invite ensuite Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du conseil d'administration, à entretenir les membres sur les faits saillants de l'année 2020. Monsieur Bissonnette s'adresse aux membres en répondant aux questions posées par Madame Couture et commente les faits saillants de l'année 2020. Ses propos portent principalement sur l'année exceptionnelle de la caisse qui a été reconnue comme étant celle qui a réalisé le plus d'épargne parmi les caisses du Québec et il termine avec quelques remerciements. Madame Couture remercie Monsieur Bissonnette pour cet entretien.

6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la Caisse, invite Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, à poursuivre avec la lecture du rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Ainsi, il mentionne qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée, que tous les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent et que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code. Enfin, Madame Couture remercie Monsieur Bissonnette pour sa présentation.

7. Présentation du rapport financier

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative à la caisse, invite Monsieur Martin Sévigny, directeur général, à faire part des résultats de la dernière année financière. Monsieur Sévigny procède à sa présentation en faisant valoir que les résultats obtenus par la caisse au cours de cette dernière année d'opérations sont fort satisfaisants. Enfin, Madame Couture remercie Monsieur Sévigny pour sa présentation.

8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et de ses réalisations en lien avec la nature coopérative

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative à la caisse, invite Monsieur Christian Giroux, administrateur au Conseil d'administration et président du Comité Coopération, à présenter un bilan des appuyées par le Fonds d'aide au développement du milieu et certaines de ses réalisations particulières en lien avec la nature coopérative telle l'Appel de projets portant sur les problématiques sociales. Monsieur Giroux procède à sa présentation. Puis, une vidéo présentant l'organisme et les réalisations de la Maison de la Famille est présentée. Enfin, Madame Couture remercie Monsieur Giroux pour sa présentation.

9. Évolution des habitudes de consommation

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la caisse, invite Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, à entretenir les membres au sujet de l'évolution des habitudes de consommation et de la manière dont la caisse offre ses services aux membres. Monsieur Bissonnette présente des statistiques, des résultats parfois liés à la crise sanitaire et termine en annonçant la transformation du centre de services de Saint-Nicolas en centre automatisé. Un accompagnement sera réalisé auprès des membres et clients de ce centre. Madame Couture remercie Monsieur Bissonnette pour sa présentation.

10. Période de questions au conseil d'administration

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la caisse, mentionne qu'il est maintenant temps de répondre aux questions des membres s'adressant au conseil d'administration et elle cède la parole aux membres.

Voici les questions ou commentaires soulevés au conseil d'administration par les membres présents en ligne:

- (Retiré) demande combien de membres compte la caisse. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, mentionne que la caisse compte près de 74 000 membres, dont 68 000 membres particuliers.
- (Retiré) demande si la part de qualification est toujours de 5 \$. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, répond dans l'affirmative.
- (Retiré) demande confirmation qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2020. Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, confirme que non, il y a par contre eu une assemblée générale extraordinaire le 9 septembre dernier. Cette assemblée portait particulièrement sur le projet de partage des ristournes aux membres.
- (Retiré) demande s'il sera possible de reversionner l'assemblée. Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative précise que la réécoute de l'assemblée sera disponible dès le lendemain, sur le site de la Caisse dans l'onglet « Assemblée générale et résultats financiers ».
- (Retiré), félicite le conseil pour l'utilisation judicieuse des sommes attribuées via le FADM et remercie d'avoir pris le temps de souligner comment notre caisse a pu aider deux projets structurants et porteurs dans le milieu. Ceci le rend très fier de sa Caisse qui sait faire une réelle différence dans notre milieu.
- (Retiré) félicite pour les beaux projets. Il demande le pourcentage de projets du domaine de l'activité physique. Monsieur Christian Giroux, administrateur et président du Comité Coopération, précise que c'est 25 % des projets qui se situent dans le créneau « santé et saines habitudes de vie ».
- (Retiré) demande la date de début de l'exercice financier 2020 de la Caisse. Monsieur Martin Sévigny, directeur général répond que l'année financière suit l'année civile, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- (Retiré) de la Maison des jeunes l'Azymut mentionne qu'au nom du CA de la maison des jeunes, il remercie les membres du CA de la caisse pour l'important appui financier obtenu de celle-ci en lien avec l'appel de projets portant sur les problématiques sociales.
- (Retiré) Bergeron demande si les employés touchés par la modification du centre de services de Saint-Nicolas seront encore à l'emploi de la caisse. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, répond qu'aucune perte d'emploi n'est envisagée, bien au contraire. Les employés concernés seront relocalisés vers d'autres centres de services.

- (Retiré) demande si de nouvelles informations sont disponibles concernant la fuite de données Desjardins. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, répond que le dossier judiciaire est toujours en cours et que Desjardins continue de coopérer de façon active avec les forces de l'ordre.
- (Retiré) demande si des dépenses additionnelles ont eu lieu en 2020 dues à la pandémie. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, précise qu'il n'a pas le montant exact, mais la caisse a dû faire l'achat de masques, de plexiglass, engager des gardiens de sécurité, etc. La sécurité des membres, clients et employés a été une priorité.
- (Retiré) demande ce que le CA pense du budget fédéral 2021 de la ministre Freeland et si le CA a des projections sur l'impact de l'augmentation de la quantité de monnaie 0 sur l'inflation au Québec. Monsieur Martin Sévigny, directeur général, répond que Desjardins devrait prendre position dans les prochains jours.

Madame Couture constate qu'il n'y a plus de questions et clos la période de questions.

11. Présentation des scénarios en vue de la votation

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication à la caisse, invite Monsieur Martin Sévigny, directeur général, à expliquer la recommandation du Conseil d'administration sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, qui va comme suit :


Excédents avant ristournes aux membres		35 333 000 \$
Virements réglementaires et autres	(15 850 000) \$	
Intérêts sur les parts permanentes *	0 \$	
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(2 000) \$	
Ristournes aux membres	(4 578 000) \$	
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(636 000) \$	
Récupération d'impôts	1 213 000 \$	
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (RISTOURNES AUX MEMBRES)	3 365 000 \$	
Utilisation RRE (FADM)	636 000 \$	
Alimentation RRE	(5 311 000) \$	
Alimentation Réserve générale	(14 170 000) \$	
Solde à répartir		0

Suivant la présentation de Monsieur Sévigny, Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, demande une proposition pour l'adoption de cette recommandation. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter cette recommandation. Il demande également s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition.

À l'issue de la période de vote en différé qui s'est terminée le 23 avril à 23h59, les résultats sont les suivants : adoption à 96 % (selon le nombre de votes).

Adoption de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative à la caisse, invite Monsieur Martin Sévigny, directeur général, à expliquer la recommandation du Conseil d'administration sur la répartition des excédents annuels (ristournes), qui va comme suit :



Adoption des taux de ristournes

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	599 857 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Épargne et placement	676 161 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Fonds	380 912 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	1 297 957 \$	0,61 \$ / 0,61 \$
	Ristourne assurances¹	578 028 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME
Ristourne produits¹	1 042 495 \$	MONTANT DE 50 \$²	
RISTOURNE AUX MEMBRES		4 575 410 \$	

1. Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
2. Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Suivant la présentation de Monsieur Sévigny, Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, demande une proposition pour l'adoption de cette recommandation. Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) d'adopter cette recommandation. Il demande également s'il y a des questions ou des commentaires sur cette proposition.

À l'issue de la période de vote en différé qui s'est terminée le 23 avril à 23h59, les résultats sont les suivants : 84 % (selon le nombre de votes).

12. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du Conseil d'administration, présente la démarche d'élaboration du profil collectif enrichi réalisée par le Conseil d'administration à l'automne dernier. Par la suite, il invite Monsieur Pierre Boulanger, administrateur au Conseil d'administration et président du Comité de mise en candidature, à présenter le rapport du comité. Monsieur Boulanger procède donc à la présentation du rapport du Comité de mise en candidature. Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative à la caisse, remercie M. Boulanger pour sa présentation. Monsieur Bissonnette présente ensuite les huit (8) candidats et précise que la présentation de chacun est disponible en ligne, sur le site de la caisse.

13. Précision sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

Monsieur Bissonnette, président du Conseil d'administration, se propose comme président d'élection et recommande Madame Lucie Leclerc comme secrétaire d'élection

Les membres seront appelés à voter pour :

- la répartition des excédents annuels (ristournes)
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristournes
- l'élection des administrateurs

Madame Mélanie Couture, animatrice et conseillère en communication et vie associative, rappelle que le soir même à minuit marquera le début de la période de votation qui sera ouverture pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'à 23h59 le vendredi 23 avril 2021.

Monsieur Duclos demande ce qu'il adviendrait s'il y avait un vote négatif. Madame Couture invite Monsieur Bissonnette à répondre à la question. Monsieur Bissonnette précise que dans cette situation, l'assemblée devrait se poursuivre à

une date ultérieure et que d'autres scénarios devraient être présentés pour une nouvelle période de votation de quatre (4) jours. Lorsque les résultats seraient dévoilés et positifs, l'assemblée serait alors levée. Madame Couture remercie Monsieur Bissonnette pour ces précisions.

14. Suivi des résultats et levée de l'assemblée

Monsieur Louis-Marie Bissonnette, président du conseil d'administration, mentionne que la publication des résultats des votes mettra fin à l'assemblée générale. Monsieur Bissonnette poursuit avec des remerciements aux membres en ligne durant l'assemblée. Il précise d'ailleurs que plutôt qu'un tirage d'un prix de présence, la caisse remettra un montant de 10 \$ par membres connectés, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ à la Maison de la Famille Chutes-Chaudières.

Il prend ensuite quelques minutes pour féliciter les candidats qui seront élus et pour remercier les autres pour avoir démontré de l'intérêt à siéger au Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la Chaudière. Ensuite, il adresse des remerciements, notamment à Mesdames Audrey Dutilly et Sophie Veilleux, qui ne renouvellent pas leur mandat d'administrateur en raison d'obligations professionnelles.

15. Levée de l'assemblée

Monsieur Bissonnette remercie le directeur général et l'ensemble du personnel pour le support professionnel accordé à la préparation de cette assemblée générale. Il remercie ensuite Madame Couture. Il termine en remerciant les membres pour leur présence.

Une suspension de la présente assemblée débute à 20h49.

La période de votation est close le 23 avril à 11.59h. La diffusion des résultats sur le site Internet de la caisse a lieu le 26 avril. Outre les résultats déjà mentionnée relatifs aux excédents et ristournes, les membres ont élu les administrateurs suivants :

- Jimmy Carrier
- Annie Nadeau
- Christian Giroux
- François Sauvé
- Andréanne Vallières-Clermont
- Stacy Poulin

Ceci permet de lever officiellement l'assemblée générale annuelle.

Louis-Marie Bissonnette, président

Lucie Leclerc, secrétaire